

La Vie Canadienne

REVUE BI-MENSUELLE

TOME II

QUEBEC, 10 MARS 1919

No 5



EN PASSANT



“Amities ontariennes”

NOUS signalions en passant dans notre dernier numéro, comme un heureux symptôme de retour au bon sens et à la concorde, la conférence sur ce joli sujet de M. Léon-Mercier Gouin, conférence que le distingué jeune avocat a donnée l'autre semaine à Québec, devant un très nombreux et très sympathique auditoire.

Il nous fait plaisir de pouvoir revenir aujourd'hui sur ce sujet, en signalant quelques-unes des idées aussi justes en elles-mêmes qu'opportunes dans leur expression qui ont été rappelées et applaudies au cours de cette très intéressante conférence, conférence à laquelle notre Lieutenant-Gouverneur Sir Charles Fitzpatrick voulut bien donner non seulement l'encouragement honorable de sa présence, mais aussi l'appui de ses félicitations et de sa haute approbation, indiquant lui-même en quelques mots les avantages et aussi les conditions d'une bienfaisante amitié québécoise-ontarienne.

Voici donc quelques-unes des idées émises ou rappelées par M. l'avocat Léon-Mercier Gouin :

Par amitiés ontariennes le conférencier entend la sympathie cordiale et même héroïque que nous a toujours témoignée une élite de la race anglo-saxonne. Si le nombre de nos amis ontariens peut sembler plutôt restreint, leur mérite en est d'autant plus grand. Oublier ceux qui sans être des nôtres ont défendu au prix de grands sacrifices notre nationalité serait de notre part un acte vilain d'ingratitude.

Et le conférencier passa en revue les noms et la conduite toujours bienfaisants à nos mémoires des gouverneurs depuis Murray et Carleton, des juriconsultes qui soutinrent nos droits et appuyèrent nos réclamations auprès de la couronne anglaise, des grands ministres britanniques comme Fox et Pitt qui nous firent confiance en nous octroyant nos premières libertés constitutionnelles. Depuis la conquête jusqu'à la Confédération, notre histoire, trop peu connue du grand public, que M. Gouin a très bien résumée, nous montre ainsi des amitiés anglaises aidant nos justes aspirations et réparant avec nous les torts faits à nos pères par des passions de races qu'il faut encore modérer et combattre.

Parlant de la Confédération, M. Gouin l'estime un compromis parfaitement honorable. Son application peut être momentanément défectueuse, ses garanties légales insuffisantes, mais du jour où un patriotisme vraiment canadien animera tous nos hommes d'Etat sans distinction d'origines, notre jeune pays fera l'admiration du monde par sa prospérité et sa tolérance chrétienne. Pour atteindre à ce résultat il faut une coopération fraternelle entre nos amis ontariens et les chefs de notre race.

C'est à cette coopération fraternelle que nous avons dû autrefois non seulement notre autonomie et nos libertés politiques, mais aussi les années de paix et de prospérité qui ont fait grandir rapidement notre Canada.

Comme bel exemple à jamais mémorable de cette coopération harmonieuse entre les chefs des deux races canadiennes, M. Gouin a rappelé l'amitié, les mutuels services et l'œuvre bienfaisante de Lafontaine et de Baldwin. Il fait de ce dernier un très bel éloge justement mérité, saluant après lui la largeur d'esprit d'un Sir John A. Macdonald, et rappelant aussi le bel exemple d'amitié donnée par M. Moore l'auteur du “Clash”.

Après un hommage ému à Sir Wilfrid Laurier, dont la pensée maîtresse fut toujours celle de cette fraternelle coopération entre les deux éléments ethniques principaux du Canada, M. Gouin finit ainsi sa belle conférence :

“Ces alliances historiques ont fondé en Amérique un peuple nouveau: notre peuple canadien; en elles s'incarne comme en un vivant symbole, l'image trois fois sainte de la bonne entente indispensable à notre survivance et à notre avancement national. Hier comme aujourd'hui, aujourd'hui comme demain, seule une collaboration fraternelle entre Ontario et Québec peut nous permettre d'ajouter à nos annales patriotiques des pages dignes de celles qui les précèdent et de ne pas interrompre l'épopée sublime de notre histoire canadienne.”

Ces idées répondent trop bien à celles que nous n'avons cessé de soutenir ici, dans la mesure de nos modestes efforts, pour que nous croyions nécessaire d'en faire le commentaire ou d'en montrer la justesse,